L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 26 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peinture, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

A VENDRE.

A vendre—Excellente maison haute en briques, location centrale, neuf appartements, admirablement tapissé, confortable, en parfait état, termes faciles. Adresser Box 1,726.
18 juil—2 aoû

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Hy. Lagardère vs. John Alice et sa femme, Mathilda Cammack.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, Lse No 13,834—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lse dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, dans le carré de terre Nos 767, 768 et 744, borné par la rue Short, l'avenue Washington et les rues Dix septième et Lowerline, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La vieille bâtisse avant deux chambres et appartenant à M. Chackens, mesurant 12 pieds sur 20 ; un lot de plante d'artichants ; un lot de haricots grimpants, et toutes les herbures existant sur le dit carré d'iset de terre, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lse.
26juil—

L. P. De Rautte & Co., vs Frank Cazales

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, Lse.—Nos 13,847 et 13,848—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Léon L. Labatt, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Lse, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 564 rue Magazine, en face du Marché Magazine, entre les rues Sixième et St-André, dans le Quatrième District de cette ville, le — août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le tonneau de bière et la buvette, si-tuée coin des rues Conti et Nord Derbigny, comprenant épicerie, bouteille vides, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
24 juil—24 31—aout 6

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de W. H. Kingrese.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39 913 — Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Honoria B. Kingrese, exécutrice testamentaire de cette succession, devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

25 juil—25 29—3 aoû

Henry F. Hincse vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 41,927.—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor Maubertrat, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

17 juil—17 21 26

Thomas Hare vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,030.—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor Maubertrat, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 juil—21 25 31

Succession de Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,545—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Boudonnault, Veuve Edmond Cabiro, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 juil—21 25 31

Succession de Peter Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,288—Division K— Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Peter Thompson, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 juil—21 25 31

Succession d'Alfred Joseph Brugier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,160—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank S. Drolla, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

19 juil—19 24 28

Succession de George Jackson et femme Catherine Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 916—Division D— Attendu que Mme Mary Goodwin femme d'Alexandre Rodd, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu George Jackson et femme, Catherine Jackson, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

19 juil—18 22 27

Succession de Théodore Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,172—Division C —Attendu que Joséphine Rack, veuve de Théodore Stumpf, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Théodore Stumpf, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

19 juil—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL de la District pour la paroisse d'Orléans. No 43 354.—Section D.—Avis est donné aux créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Arthur L. Marqua, soit et est par le présent ouverte devant la cour ad hédée des ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, commençant le 27me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur son application pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne susdit que les biens saisis soient suspendues, et que Francis Lory Jr. soit nommé avoient pour représentant les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1894.

(signé) F. A. MONROE, Juge de cette Cour, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. KING, Juge de la Division B, maintenant absent en congé.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 juil—26—aout 10 27

Adolphe Schroder vs Joseph Patzel.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 30,238. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 50 nouveau No 154 rue Conti entre Pleasant de la Bourse, et Royale, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 30me jour de juillet 1894, 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, un lot de bois de noyer, une barre en acajou et un lot de meubles, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19 juil—19 22 26

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE
—DE—
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES
CENTRALEMENT SITUÉES.
Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin,
Nos 196 et 198 Commune et Bienville.

L'emplacement d'un Commerce Lucratif,
No 19 rue Royale.

Les Grands Magasins,
Nos 24 et 26 rue de Chartres.

Le Magasin Central.
No 16 Passage de la Bourse.

Site Supérieur en face de la Poste,
No 15 rue Decatur.

Le Magnifique Magasin,
No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent,
No 59 rue de Chartres, coin Bienville.

L'Entrepôt en Briques,
Nos 157 et 159 rue Bienville.

La Massive Maison de Résidence en Briques,
Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.

L'Agréable Maison de Résidence,
No 12 Place de l'Université.

La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis.
No 159 Avenue Esplanade.

La Jolie Résidence,
No 151 Avenue Esplanade.

La Splendide Maison de Résidence
No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale,
No 170 rue de la Donane.

La Belle Maison de Résidence,
No 161 rue Bienville.

La Maison de Résidence Confortable,
No 79 rue Conti.

L'Antique Maison de Résidence,
No 281 rue de Chartres.

La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic,
No 286 N. Remparts.

Le Cottage en Bois,
Nos 99 et 101 rue Constantinople.
—ET—
Une Plantation sur le Bayou Tèche
Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.
No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,
W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.
BUREAU NO 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.
MERCREDI, 8 AOUT 1894

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Comptoir, etc., d'une Gréverie et Buvette, aussi une Pool Table, Coffre-fort, etc.

A. S. Rose & Co. versus The Louisiana Co-Operative Association, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,106.—En vertu d'un ordre de vente, daté le 25 juillet 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 août 1894, à 1 heure P. M., de la propriété ci-après décrite savoir—

Sur les lieux, coin des rues St-Bernard et Marais.

Un lot d'épiceries assorties, de vins, d'installations et d'articles divers, etc.

Aussi, une table de billard pool et un coffre fort.

Le tout d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
26 juil—26 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur rue du Camp, entre St-Joseph et Delord, (la rue à l'arrière étant Magnasine.)

San Mutual Insurance Company versus Jules Marchal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,610—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'iset borné par les rues Camp, Magnasine, Delord et St-Joseph, et désigné par le lettre A sur un plan de C. A. Dearmas, le 12 février 1866, déposé en l'étude de O. Drouet, notaire en cette ville. Ledit terrain mesure, au pied américain trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Camp sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, suivant lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—aout 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif, du comptoir et installations, etc., d'une buvette.

A. Socola versus G. C. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 août 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 139 rue Decatur—

Le comptoir et installations, etc. de la buvette qui contient du lait, sucre, cuillers, un comptoir, vitrine, miroir, verrerie et plaques, vins, liqueurs, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juillet—25 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,964.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'iset désigné par le No municipal 513, borné par l'Avenue Marigny, Mandeville, Villeré et Urquhart, et mesurant, mesure anglaise, trente pieds de face à la rue Marigny sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot est partie du lot portant le No municipal No 57, qui figure sur un plan de Joseph Pilié, daté le 12 février 1825, déposé au bureau de Théo Seghers, ex-notaire public en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
26 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,996.—En vertu d'un writ de fieri facias et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'iset borné par les rues Dryades, Baronne, Général Taylor et Panieton, désigné comme lot No Douze de l'Iset No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et annexé à un acte de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, le 23 juillet 1878. Ledit lot mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—juil 6 13 20 27 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District.

Mme Mary F. Tobin vs. Alfred H. Edmonds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'iset borné par les rues Dryades, Baronne, Général Taylor et Panieton, désigné comme lot No Douze de l'Iset No 460, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt, voyer, le 7 mars 1878 et annexé à un acte de dépôt passé pardevant John Bendernagle, notaire, le 23 juillet 1878. Ledit lot mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété en Premier District.

G. A. Breaux versus Gathorine Walker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,611.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'iset désigné sur un plan fait par Jules Pilié, arpenteur, et numérotés d'après l'inventaire en mon bureau, le lot marqué A, et le lot marqué B, et mesurant vingt-neuf pieds dix pouces de façade sur cent quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 7

DEBBU en égaré—Le certificat No 2145 de dix (10) actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane daté du 31 mars 1891, au nom de H. Legendre à cte. ayant été perdu ou égaré, négotiation a été faite pour un duplicata. M. O. 22 juin 1894.
22 juin—vsu pu 6 aoû

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles P. Gould vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 42,756.

Le Contenu des Nos 144 et 146 rue Conti,
Appartenant à la Banner Pickle Co., Insolvable.

Lundi, 6 Août 1894, à 11 A. M.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 juillet 1894, nous procéderons à la vente à l'enchère publique au local 144 et 146 rue Conti, le LUNDI, 6 août 1894, des effets suivants :

1 Machine à bouteilles.

Un lot vinaigre, catsup, pickles, Pepper, boissons, bouteilles, etc., d'après inventaire.

Conditions—Comptant.

E. CURTIS & CO., Encanteurs,
26 juillet—à date 201 rue Canal.

PAR DANZIGER & STERN.

MAGNIFIQUE OCCASION
—POUR—
Une Loge ou une Société
Dans le Deuxième District—Nos 248, 250, 252 et 254 rue Conti, entre Villeré et Robertson.

Avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Dimensions des Terrains 96x124

PAR DANZIGER & STERN, encanteurs,—MERCREDI, 1er août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—

Les susdits terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une vaste bâtisse en bois à deux étages, ayant corridor, salle de séances et petits appartements à l'arrière, et sur le second étage une grande chambre servant à des réunions, loges, etc., etc.

Aussi, un cottage en bois construit en ardoise, adjoignant la bâtisse précédente, ayant 2 chambres et cuisine.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, le reste à un, deux et trois ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 juil—22 28 31

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand stock d'épiceries.

No 43,236—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Adolphe Spitzfaden vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, MARDI, 31me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., à la Bourse des Ventes, rue St-Philippe et Royale, 2me district, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 19me jour de juillet 1894, et à moi adressé—

Le contenu du Epicerie, bateaux, glacière à bière à combinaison, réservoir et bidons, etc., etc., délivré par l'inventaire et dessus à nos créanciers.

Conditions Strictement comptant.
20 juil 20 25 29 31

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 676
Rue Magazine,
Entre Première et Philip.
MARDI, 7 AOUT.
Succession
—DE—
VICTOR PETIT.

No 36,061—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 159 rue de la Commune, nouveau numéro 723—MARDI, 7 août 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à moi adressé, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, portant le No 183 bornée par les rues Magazine, Philip et Premier, laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de front à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 2 pouces et est composée de la moitié de quatre lots de terre, ainsi qu'il est indiqué et désigné par les Nos 1, 2 et 3 de l'Iset No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 2 pouces sur un plan de F. J. Rothas daté le 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, notaire public, en date du 1er mai 1844. Les dite lots se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 158 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles, et étant ainsi bâtis, les dits lots sont désirables soit pour affaires ou résidence.

Un bateau à vapeur New Jennie, de la Nouvelle Orléans connu et reconnu comme étant dans le conal Carondelet (Vieux Basin) avec ancres, cordages ensemble avec ses bateaux, ancres, cordages ensemble avec ses chaînes etc., et décrit comme suit longueur 104 pieds, largeur 21 pieds 10 pieds, profondeur 4 pieds, mesure 41 26/100 tonnes de capacité sous pont étant 77 tonnes et 19/100 livres, numéro officiel est 150,327.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Reese T. Gurley, notaire.
7 juil—7 10 17 24 31—août 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Lorenzo Medina.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, Nouvelle-Orléans Lse, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. H. Kilis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 juin 1894, à moi adressé—Dossier No 42,120 Il sera vendu à l'encan :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse de St Bernard, au coté Etat, étant à cette ville, et à la rive droite de la rivière Mississippi et mesurant au parapet de l'agée sur le côté gauche du Bayou Terre aux Bœufs, cent quarante pieds de front sur une profondeur de deux par la propriété actuellement en ascensement appartenant à R. F. Serpas, et de deux cent quarante pieds de profondeur actuellement en ascensement aux héritiers Antoine Médina. Mais de la propriété ci dessus décrite, il faut exceptés et retrancher de ladite propriété au Bayou Terre aux-Bœufs, sur une profondeur de 1 1/2 arpent appartenant à Charles Labat, trente 73 pieds de façade doivent se compter commençant à la limite inférieure de la portion de terre ici décrite, et venant vers la rivière Mississippi.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. D. Alexander, notaire. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent à la vente et mesurera les taxes de 1894.
24 juin—juil 1 8 15 22 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage rue Moralès.

Succession de Marius Baron.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,540, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, 31 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à moi adressé, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, portant le No 183 bornée par les rues Magazine, Philip et Premier, laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de front à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 2 pouces et est composée de la moitié de quatre lots de terre, ainsi qu'il est indiqué et désigné par les Nos 1, 2 et 3 de l'Iset No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 2 pouces sur un plan de F. J. Rothas daté le 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, notaire public en date du 1er mai 1844. Les dite lots se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 158 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles, et étant ainsi bâtis, les dits lots sont désirables soit pour affaires ou résidence.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 676 rue Magazine, entre Philip et Première, appartenant à Victor Petit de M. N. Magnan, suivant acte de J. N. Wilson, notaire, daté le 9 octobre 1890. Ladite bâtisse consistant d'une très belle résidence, retirée de la rue avec une belle barrière ornementée en fer et ayant un rez-de-chaussée, entrée, corridor, grands salons à archets et portes, haut et bas, deux étages supérieurs corridor s'étendant quatre chambres à coucher, galerie de face. Une bâtisse à deux pièces en arrière du premier principal, haut et bas, deux chambres, cuisine, étable, cave, etc., etc.

Conditions—Un tiers en moitié en plus comptant, le reste à un ou un et demi et deux de crédit, au gré de l'acquéreur avec billets payables à ordre et hypothèques, lies et privilège du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur assurera les bâtiments à la satisfaction du vendeur, le crédit et le transfert de la police au porteur des dites billets, à la date de vente continuera les clauses de sécurité, et de plus le vendeur, 5 pour cent pour frais de la collection des billets ; les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au jour de l'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 juil—7 14 21 28—4 8 aout

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Cottages on Bois à Deux Corps de Logis,
Nos 55, 57 et 59 rue Philip, Près Rousseau.

Dans l'affaire de James L. Frith vs. Alice M. Morse et als.

VENTE EN PARTAGE.

A L'ENCAN A DES CONDITIONS FACILES.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—MERCREDI, le 29 août 1894, à 11 heures du matin, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 18 juillet 1894 et signé le 20 juillet 1894, Dossier No 41,302, dans l'affaire de James L. Frith vs. Alice M. Morse et als. pour un partage, à l'encan il sera vendu—

Une certaine lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'iset borné par les rues Philip, par les Nos 1 et 2 d'après un plan de Moulinan, le 18 juin 1845, dans les archives de M. Cheaux et Lafon, lesdits lots se touchant et mesurant chacun 31 pieds 4 pouces de face à la rue Philip sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en trois cottages neufs de deux corps de logis, connus par les Nos 55, 57 et 59 rue Philip, rapportant un revenu de $227 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, avec billets payables à ordre et hypothèques, lies et privilège du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les autres assurances pour l'acquéreur en addition de son cachère.

L'acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 juil—26 29—août 5 12 19 26 29

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Assortiment choisi de Cigares, Cigarettes, Tabacs à fumer, à chiquer et à priser, Pipes et Blagues ; Coffre-fort, Compteur d'argent (cash register), Balance Comptoirs, Rayons, etc.

—A bord—

Chevni, Wagon et Harnais.

Terme du bail non payé.

C. E. Barrasin vs ses Créanciers.

No 43,051.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—JEUDI, 2 août 1894, à 11 heures—Au magasin coin des rues St Louis et F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge Fred. D King, de la dite Cour, Division B, section B, en date de 19 juillet 1894 dans C. E Barrasin vs ses créanciers, Dossier No 43 051, il sera vendu à l'encan, savoir :

Un vaste assortiment de cigares, cigarettes, tabacs, un coffre-fort, un comptoir d'argent (cash register) des comptoirs, etc.

Conditions—Comptant.
22 juil—22 23 28—août 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété d'Encoignure de Choix.

Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.

Le steamch sternwheel steamboat "New Jennie."

Succession de Charles Tachin.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, 7 août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à moi adressé, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, portant le No 183 bornée par les rues Magazine, Philip et Premier, laquelle portion de terre mesure 37 pieds 11 pouces de front à la rue Magazine, sur une profondeur de 158 pieds 2 pouces et est composée de la moitié de quatre lots de terre, ainsi qu'il est indiqué et désigné par les Nos 1, 2 et 3 de l'Iset No 20 mesurant chacun 25 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds 2 pouces sur un plan de F. J. Rothas daté le 18 février 1837, annexé à un acte de W. T. Lewis, notaire public en date du 1er mai 1844. Les dite lots se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 158 pieds 1 pouce et 6 lignes, entre lignes parallèles, et étant ainsi bâtis, les dits lots sont désirables soit pour affaires ou résidence.

Un bateau à vapeur New Jennie, de la Nouvelle Orléans connu et reconnu comme étant dans le conal Carondelet (Vieux Basin) avec ancres, cordages ensemble avec ses bateaux, ancres, cordages ensemble avec ses chaînes etc., et décrit comme suit longueur